

divin Coeur sur les armes et étendards de Louis XIV; en 1916 et 1917 il l'a redemandée sur le drapeau de la France. Ce qui est de la source **Paray-le-Monial** n'est vraiment pas suspect, les Papes et les Evêques y attachent croyance; ce qui est de la source **Loublande** ne le paraît pas non plus, si on veut bien réfléchir à la portée des gestes publics de l'évêque de Poitiers, Mgr Humbrecht, président de la Commission d'enquête chargée de l'examen du cas "Claire Ferchaud". Qu'a fait ce prélat? Il a autorisé l'exposition sur l'autel du Sacré-Coeur, dans l'église de Loublande, d'un tableau représentant le Christ tel qu'il est apparu à cette voyante dudit lieu. Il a accordé l'imprimatur à une image du Coeur criblé de blessures qui a été montré par le Christ à cette angélique enfant. Il a, l'an dernier et cette année, donné à celle-ci toutes les autorisations qu'elle a sollicitées pour remplir sa mission divine, lui a permis d'aller voir le Chef de l'Etat et d'autres personnes en fin février et mars 1917, de s'absenter pour quelques semaines le 7 novembre dernier, de fonder un ouvroir à Noël lors de son retour, de poser les bases d'une future congrégation de "recluses" ou victimes expiatoires, de faire bâtir une chapelle à Loublande, etc. Tout autant de gestes publics qui révèlent la conviction de cet évêque dans la réalité des apparitions et révélations divines dont est honorée la jeune paysanne vendéenne. Assurément le jugement de la Commission d'enquête n'est pas rendu et chacun devra s'y soumettre, quel qu'il soit, par discipline catholique. Mais les actes de son Président sont certes assez démonstratifs et parlent on ne peut plus clairement.

"Nous n'en tirons d'autre déduction que celle-ci: Sont bons les témoignages de la bienheureuse Marguerite-Marie et de Claire Ferchaud aux termes desquels Notre-Seigneur réclame l'image de son divin Coeur sur les étendards.

"Il nous est affirmé de source sûre qu'il existe à Paris une voyante guérie miraculeusement par le Sacré-Coeur et qui a reçu mission, elle aussi, de demander au Chef de l'Etat le drapeau du Sacré-Coeur. Reçue par M. Poincaré, celui-ci lui répondit, comme il y a un an à Claire Ferchaud et comme il l'écrivit à nous-même, que la Constitution ne lui permettait pas de modifier le drapeau, que le gouvernement ne le voulait pas non plus.

"Le retour à Dieu et le symbole sacré sur le drapeau: voilà la réquisition du ciel. L'Eternel veut que la France s'agenouille et affiche publiquement la reconnaissance de sa souveraineté sociale par le moyen d'un signe extérieur visible: le drapeau à son emblème."

On peut se procurer la touchante image du Sacré-Coeur, dont il est question plus haut, à la libraire Belvédère, 35, Chemin Ste-Foy, Québec. Elle est éditée par Boumard Fils, éditeurs pontificaux à Paris, et portée comme il est dit, l'imprimatur de Mgr l'Evêque de Poitiers.